

Pour afficher dans le navigateur, cliquez ici.

75 ans de santé durable
Faites une différence
Faites un don




ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

INFOLETTRE – JUILLET 2018

Rétrospective. Vacances pour les uns, travail pour les autres, à l'ASPQ, les bâtisseurs de santé durable ne font pas relâche. Nous préparons activement la rentrée. Bonne lecture.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ASPQ, RÉSERVER CETTE DATE : 8 NOVEMBRE 2018

L'ASPQ A BESOIN DE VOUS

Faites une différence.

Faites un don, devenez membre.

<https://www.jedonneenligne.org/aspq/MEMBERSHIP/>

[P/](https://www.jedonneenligne.org/aspq/DON/)

<https://www.jedonneenligne.org/aspq/DON/>



La santé
durable pour
tous

L'ASPQ — APPEL À L'ACTION



Parlez pour ne pas être
réduits au silence

LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE ET LA LIBERTÉ D'EXPRESSION

Saviez-vous que les organismes de bienfaisance sont soumis à des restrictions sur la liberté d'expression ?

L'[ASPQ](#) et les organismes de bienfaisance jouent un rôle essentiel. Ils agissent et prennent la parole au nom des Canadiens-ne-s pour exprimer et défendre leurs opinions sur des enjeux qui les préoccupent comme l'environnement, la santé, le développement international et la justice sociale, afin de bâtir un monde meilleur.

Cependant, les règlements encadrant les activités permises et interdites aux organismes de bienfaisance ouvrent la porte à des abus.

Demandez à Justin Trudeau de tenir sa promesse et de moderniser les lois vétustes qui encadrent le travail de l'ASPQ et de tant d'autres !

PROTÉGEZ LE DROIT DES ORGANISMES DE BIENFAISANCE DE FAIRE ENTENDRE LEUR VOIX

Le 16 juillet 2018, [Canada sans pauvreté](#), un organisme de bienfaisance luttant contre la pauvreté, a remporté une contestation judiciaire historique contre l'Agence du revenu du Canada (ARC) en regard des vérifications des activités politiques.

Un juge de la Cour supérieure de l'Ontario a statué que la Loi de l'impôt sur le revenu enfreint le droit à la libre expression des organismes de bienfaisance comme le garantit la Constitution canadienne.

Le gouvernement fédéral précédent a entrepris des audits coûteux et harcelants envers les organismes de bienfaisance dont les objectifs divergeaient des siens. Si les règles actuelles ne font pas l'objet d'une réforme, cela pourrait se reproduire.

Malgré sa promesse d'agir, le gouvernement fédéral actuel n'a mis en œuvre aucune réforme des lois désuètes qui entourent les activités des organismes de bienfaisance.

Ces derniers courent toujours le risque de subir des actions abusives et harcelantes, visant à les empêcher de s'exprimer sur des enjeux importants tels que les changements climatiques ou les droits de la personne.

Dites-lui de respecter la décision de la Cour et de protéger le droit des Canadiennes et des Canadiens de faire entendre leur voix par l'entremise des organismes de bienfaisance que celles-ci et ceux-ci appuient. Nous nous assurerons de faire également parvenir un exemplaire de votre lettre à votre député-e de manière à ce qu'elle ou il puisse contribuer à faire en sorte que la bonne décision soit prise.

Considérant ce jugement et une [recommandation faite précédemment](#) par un comité d'experts mandaté par le

Cela signifie qu'une règle limitant la capacité des organismes de bienfaisance à s'exprimer au nom des Canadiennes et des Canadiens a été abrogée. Toutefois, il reste encore du travail à faire.

Bien qu'il s'agisse d'un pas dans la bonne direction, le gouvernement fédéral pourrait toutefois contester ce jugement devant la Cour d'appel de l'Ontario.

C'est pourquoi nous vous demandons une fois de plus de nous aider. [Enverrez-vous une lettre au premier ministre dès aujourd'hui ?](#)

gouvernement (à laquelle le juge fait d'ailleurs référence dans son jugement), nous espérons que le gouvernement respectera enfin sa promesse de réformer le droit canadien régissant les organismes de bienfaisance. Cependant, votre lettre sera utile à cette fin.

[Veuillez envoyer votre lettre dès aujourd'hui](#) afin que le gouvernement comprenne manifestement que nous voulons qu'il réforme sans tarder notre droit injuste régissant les organismes de bienfaisance

MÉDIAS SOCIAUX — LE MEILLEUR DE JUILLET





Association pour la santé publique du Québec (ASPQ)

11 juillet, à 09 h 06 · 🌐

Ne nous croisons ni les doigts ni les bras et expliquons à nouveau à nos futurs élus ce que des milliers de citoyens consultés par le Commissaire à la santé et au bien-être ont déjà dit clairement en 2016 : il faut rehausser en priorité la place accordée à la prévention. Puisque nos vies en dépendent.



PLUS.LAPRESSE.CA

Éviter de mourir en se croisant les doigts - La Presse+

Sans relâche durant la dernière semaine, bravant la chaleur extrême, des...



ASPQ

@ASPQuebec



Rendre l'**#eau** accessible partout, créer de nouveaux outils à la portée de toutes les **#municipalités** pour favoriser et valoriser la consommation d'eau municipale, c'est aussi ça bâtir la **#santédurable**. @CoalitionPoids **#soifdesanté** Détails → ow.ly/YL5Y30I83E6



Horaire estival



- lundi au jeudi 8h30 à 17h
- vendredi 8h30 à 12h30

[Cliquez ici pour vous désinscrire de notre infolettre](#)